

TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements POUR et PAR les habitants

du Pays de La Châtre en Berry



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ



Familles rurales
Vivre mieux!
INDRE



Avec



Croix-Rouge
Mobilités

Véhicules partagés créateurs de liens

par croix-rouge française



06 78 27 23 10

transport-solidaire36@famillesrurales.org

Les demandes doivent être effectuées :

2 jours avant le déplacement et du lundi au vendredi de 9h à 12h

POUR ALLER OÙ ?



Au marché,
faire ses courses,
au cimetière...



À un RDV
médical ou
paramédical*



À la banque pour faire
des démarches
administratives



Visite à des amis,
à la famille, à des
personnes malades...



À un RDV
professionnel,
formation, entretien...



À une correspondance de
train, de car, ou un
co-voiturage...

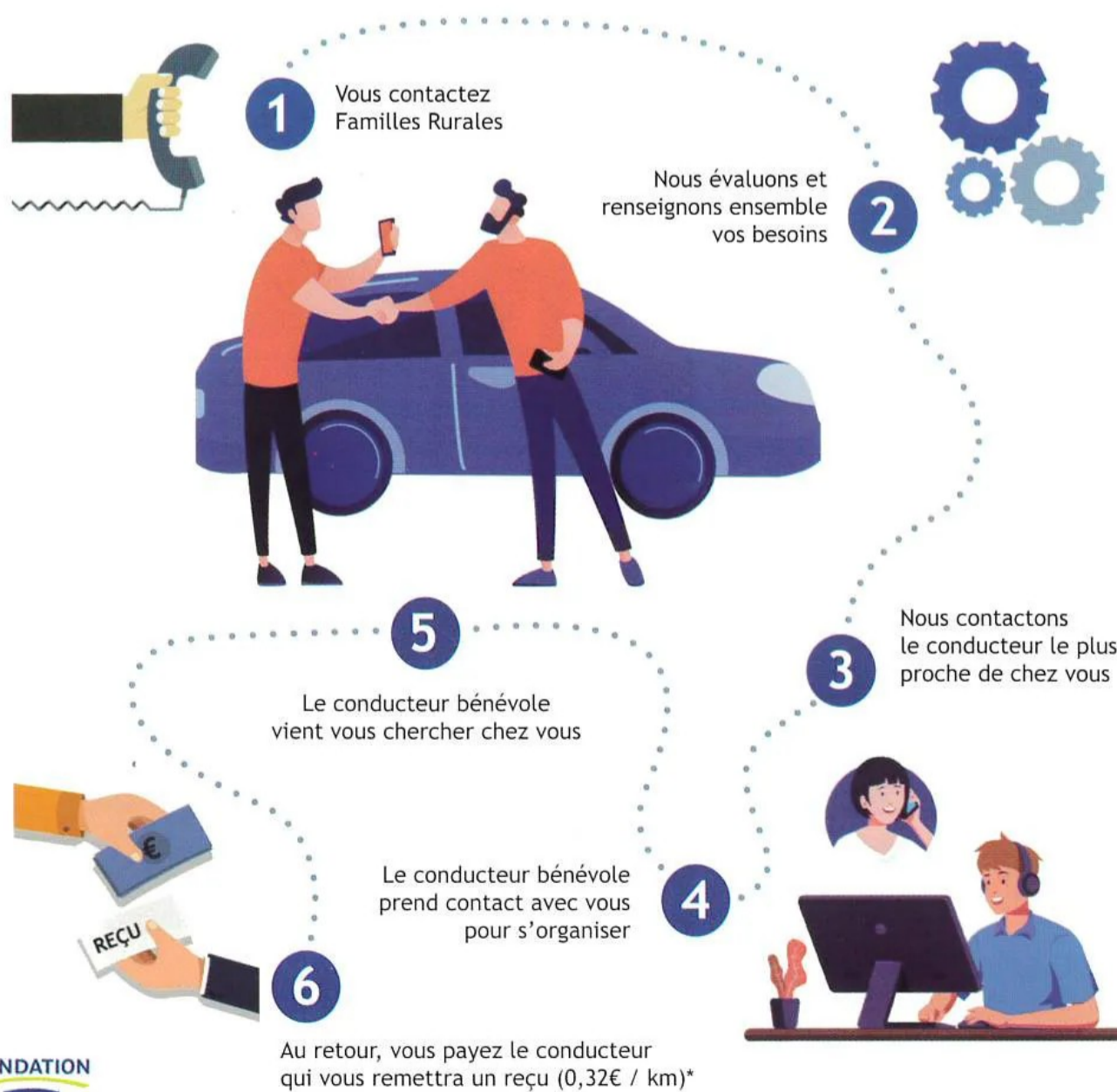
* Hors prise en charge sécu

POUR QUI ? PAR QUI ?

POUR les habitants sans permis de conduire, sans moyen de locomotion, ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport en raison de leurs faibles revenus.

PAR des habitants volontaires, adhérents à Familles Rurales ou à la Croix Rouge.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Pays de La Châtre
en Berry

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

INDRE
LE DÉPARTEMENT

FONDATION
MACIF

* Tarif réglementé par le décret n°2019-850 du 20 août 2019